



FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS
ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE

SYNDICAT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA MOSELLE

Metz, le 2 avril 2020

Monsieur le Président

Département de la Moselle

1 rue du Pont Moreau

57000 METZ

Objet : Demande d'une prime pour les agents exposés au risque Covid-19.

Monsieur le Président,

La situation actuelle est inédite et prouve chaque jour l'efficacité des services publics locaux. Les hommes et les femmes qui assurent au quotidien le service public au plus près de nos concitoyens sont pleinement engagés, avec le professionnalisme qui les anime chaque jour, afin que ceux-ci continuent à bénéficier des services qu'ils sont en droit d'attendre.

Ainsi que l'a affirmé le premier ministre, nos collègues sont en deuxième voire en première ligne pour accueillir le public, assurer la sécurité, aider les personnes dépendantes ...

A ce titre, le Président de la République a proposé que les salariés et agents puissent bénéficier d'une prime afin de récompenser leur engagement dans cette période difficile. Les agents de la collectivité assument leurs missions, dans les conditions particulières que nous connaissons, depuis le début de la crise sanitaire et le syndicat Force Ouvrière considère qu'il serait normal et juste qu'ils puissent être récompensés de cet engagement sans faille auprès des usagers.

C'est pourquoi je vous demande de m'accorder un entretien (à tout moins téléphonique) afin d'échanger sur les conditions dans lesquelles cette prime ou indemnité pourrait être versée aux agents départementaux.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président l'assurance de ma considération distinguée.

Le secrétaire général

Gilbert CHAUMONT